



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-14993>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **26-14993**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** APHP GHU Sorbonne Université

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 26750045201928

**Ville :** PARIS

**Code postal :** 75013

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 75

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&searchAnnCons&keyWord=APHPSU&categorie=0&localisations=>

**Identifiant interne de la consultation :** APHPSU26-004

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Cellule des Marchés

**Adresse mail du contact :** secretariat.cellule-marche@psl.aphp.fr

**Numéro de téléphone du contact :** +33 142176411

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** 3o Les documents et renseignements listés à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité techniques et professionnelles, c'est-à-dire : - Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin et notamment dans le domaine hospitalier ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'

encadrement pendant les trois dernières années ; - Les moyens matériels et notamment dans le domaine des travaux spécifiés dans le cadre du marché ; - Références similaires dans le domaine hospitalier et dans le type de construction dévolu dans le cadre du présent marché. Les entreprises nouvellement créées peuvent produire une copie certifiée du récépissé de dépôt des statuts transmis par le centre de formalités des entreprises. Les entreprises peuvent présenter tout élément factuel et probant permettant d'apprécier leurs capacités financières, techniques et professionnelles.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** o Le formulaire DC2 ou équivalent, les mentions du capital et du chiffre d'affaires doivent être suivies de l'unité monétaire correspondante. Ce formulaire est disponible sur le site du Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> Le cas échéant, en complément du formulaire DC2 les documents et renseignements listés à l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité économique et financière, c'est-à-dire : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** 3o Les documents et renseignements listés à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics aux fins d'appréciation de leur capacité techniques et professionnelles, c'est-à-dire : - Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin et notamment dans le domaine hospitalier ; - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ; - Les moyens matériels et notamment dans le domaine des travaux spécifiés dans le cadre du marché ; - Références similaires dans le domaine hospitalier et dans le type de construction dévolu dans le cadre du présent marché. Les entreprises nouvellement créées peuvent produire une copie certifiée du récépissé de dépôt des statuts transmis par le centre de formalités des entreprises. Les entreprises peuvent présenter tout élément factuel et probant permettant d'apprécier leurs capacités financières, techniques et professionnelles.

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 13/03/2026 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Exigée

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** - Critère 1 : Qualité technique de l'offre notée sur 60, partagée en 3 éléments d'appréciation : - Élément d'appréciation 1.1 : Moyens humains détaillés à l'annexe 1 du CCTP par le candidat (20pts) \*Nombre de techniciens affectés en permanence sur le site pour la réalisation des travaux et leur rôle respectif (7 pts) \*Qualification technique (suivant la convention métallurgique) des techniciens de travaux qui opèreront sur le site (8 pts) \*Identification du responsable du chantier : Fonction, CV, Nombre d'année d'expérience, positionnement géographique (5 pts) - Élément d'appréciation 1.2 : Délais & méthodologie détaillés à l'annexe 1 du CCTP par le candidat (20pts) \*Méthodologie (5 pts) \*Moyens proposés pour la protection des baies pour chaque palier (5 pts) \*Délai d'approvisionnement à réception de commande / Délai d'immobilisation total de l'appareil (10 pts) - Élément d'appréciation 1.3 : Les moyens matériels détaillés à l'annexe 1 du CCTP par le candidat (20pts) - Critère 2 : Le prix noté sur 35 Au regard du prix global et forfaitaire de l'acte d'engagement -

Critère 3 : Démarche Environnementale détaillée à l'annexe 1 du CCTP par le candidat noté sur 5, partagée en 4 éléments d'appréciation : -Élément d'appréciation 3.1 Flotte véhicule : Indication des pourcentages respectifs pour : flotte thermique, flotte hybride, flotte électrique (1 pt) -Élément d'appréciation 3.2 Recyclage (1 pt) -Élément d'appréciation 3.3 Déchets & Economie circulaire, traitement des déchets dans les filières appropriés - BSD / BSDA - Diagnostic ressources avant commencement chantier - l'entreprise propose de déposer proprement les éléments pour du réemploi (2 pts) -Élément d'appréciation 3.4 Bas Carbone Fiche FDES ou PEP : Existence de fiche FDES / PEP (1 pt)

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Travaux de remise à niveau des Montes-Malades du bâtiment Caroli – Hôpital Saint-Antoine - groupe hospitalo-universitaire AP-HP. Sorbonne Université

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45259900

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Travaux de remise à niveau des Montes-Malades du bâtiment Caroli – Hôpital Saint-Antoine - groupe hospitalo-universitaire AP-HP. Sorbonne Université

**Lieu principal d'exécution du marché :** Paris

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Oui

**Détail sur la visite (si oui) :** Date limite des visites obligatoires : le 03/03/2026 à 12 : 00.

**Autres informations complémentaires :** La date limite pour toute question est fixée au 4 mars 2026 à 12 : 00. Sorbonne Université se réserve le droit d'engager une négociation avec certains candidats dans les conditions fixées dans le règlement de consultation. Modalités essentielles de financement et de paiement : L'exécution du marché sera financée par le budget du groupe hospitalier Sorbonne Université. Le paiement s'effectue selon les règles de la comptabilité publique, dans les conditions prévues au chapitre 2 « prix et règlement » du cahier des clauses administratives générales - Travaux. En application de l'article R. 2192-11 1° du code de la commande publique relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique, le délai de paiement est de 50 jours à compter de la présentation de la demande de paiement. Le défaut de paiement dans ce délai fait courir de plein droit, et sans autre formalité, des intérêts moratoires au bénéfice du Titulaire ou du sous-traitant payé directement, conformément à la réglementation en vigueur notamment aux dispositions des articles R. 2192-31 à R.2192-36 du Code de la commande publique. Variantes : Les variantes sont interdites.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 11/02/2026